

# CHEMINS DE BRETAGNE - TRO BREIZH

## DE SAINT-POL-DE-LÉON À TRÉGUIER PAS À PAS DE MORLAIX À PLESTIN-LES-GRÈVES PAR PLOUGASNOU

**FORMAT A4**

**58 km**

**Cartographie**  
© OpenStreetMap © OpenTopoMap (CC-BY-SA)  
Textes, photos et cartographie  
© Yvon Autret

**Août 2023**

**<https://tro.bzh>**

Cette étape au départ de Morlaix suit le sentier côtier jusqu'à Plestin-les-Grèves.

Balisage : GR34 à l'exception de la déviation par Saint-Jean-du-Doigt et du raccourci avant Plestin qui évite le tour de la Pointe de l'Armorique.

À voir en chemin : Cairn de Barnévez, Pointe de Primel, église de Saint-Jean-du-Doigt, Pointe de Beg an Fry, Pointe du Corbeau, carrières de la pierre bleue de Locquirec, église de Locquirec, chapelle Sainte-Barbe de Plestin.



## De Morlaix au Dourduff-en-Mer

**1** [km 0.0] En partant du pied du viaduc avec l'Hôtel de Ville en arrière, continuer tout droit 300m puis longer la rivière en la laissant à gauche.

**2** [km 1.1] D786 vers la droite. Suivre la D76 sur la gauche, continuer de longer la rivière en la laissant à gauche.

**3** [km 1.4] Pont de la voie express à 200m en face. Suivre la route sur la droite, suivre balisage GR.

**4** [km 1.9] Entrée du **château de Keranroux** à gauche. Aller à gauche. Suivre l'allée du château, passer près du **pigeonnier**, suivre le sentier qui contourne le château en le laissant à 100m à gauche, après le château aller à droite et suivre le chemin carrossable. Suivre le balisage GR dans le parc du château. Autorisé seulement aux piétons.

**5** [km 3.3] Croisement de route, grande croix de chemin, **église de Ploujean** à 100m à droite. Continuer en face vers Keroc'hiou. Ensuite tout droit 400m jusqu'à l'arrêt bus Les Perdrix, puis à droite 50m Rue du Steriou, puis tout droit vers Le Rest Izella, puis tout droit sur le sentier. Suivre balisage GR.

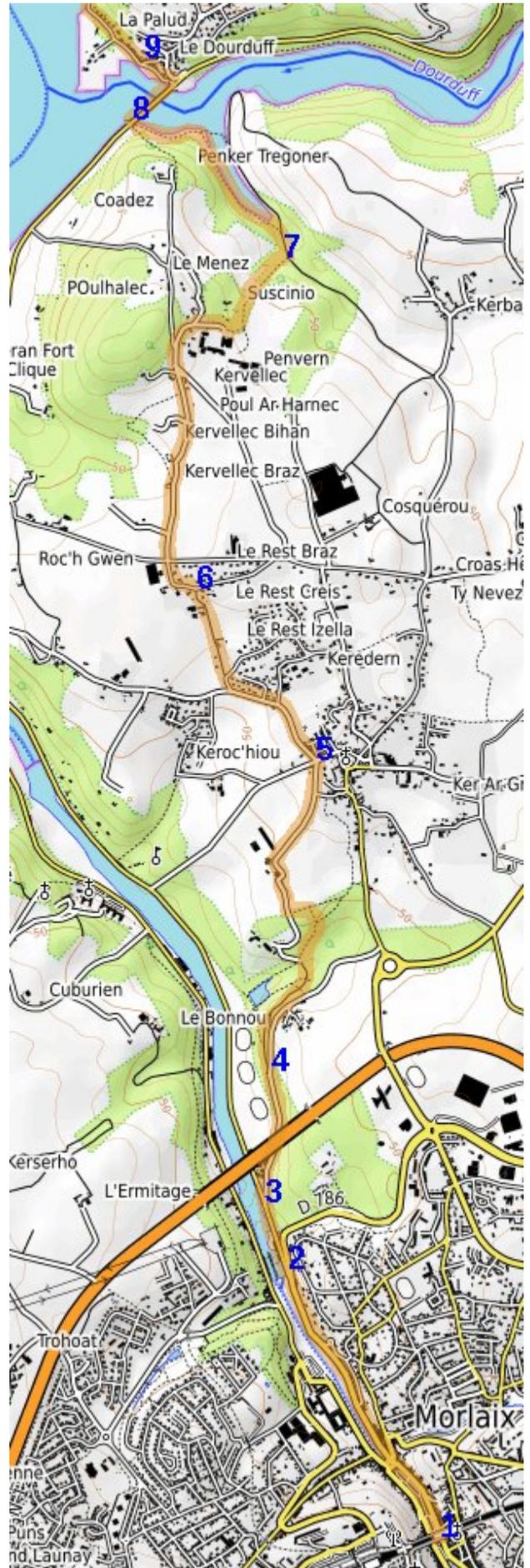
**6** [km 4.2] Croisement de route, maison n°31 en face. Aller à gauche et suivre la route. Suivre balisage GR. [km 4.4] Croisement de route, panneau fin d'agglomération Ploujean à gauche. Continuer tout droit vers Lannigou. Suivre la petite route 700m, puis continuer tout droit sur la route jusqu'au Lycée de Suscinio. Ensuite passer le Parc Botanique et continuer tout droit sur le chemin. Suivre balisage GR.

**7** [km 5.8] Croisement de chemin. Aller à gauche sur le chemin 100m puis tourner à gauche dans le sentier. Ensuite longer **l'anse du Dourduff** en la laissant à droite. Suivre balisage GR.

## Du Dourduff-en-Mer à la chapelle Saint-Antoine de Plouézoc'h

**8** [km 6.8] Croisement D76, panneau agglomération Le Dourduff-en-Mer. Aller à droite et passer sur le pont. Ensuite, juste après le pont, aller à gauche Rue du Port.

**9** [km 7.1] Venelle de la Cale vers la droite. Continuer tout droit. [km 7.3] Panneau voie sans issue, maison n°19 à droite. Continuer tout droit.



**10** [km 7.8] Terminus de route. Aller à gauche dans le chemin. [km 8.1] Sentier côtier vers la gauche, pancarte vers la droite La vallée maritime du Dourduff. Suivre le sentier côtier sur la gauche. Note: jonction avec le chemin venant de Plouézoc'h.

**11** [km 9.2] Croisement de route. Continuer tout droit sur la route. [km 9.4] Panneau Kerarmel. Continuer tout droit.

**12** [km 9.7] Sentier vers la droite. Continuer de suivre le sentier côtier qui fait le tour de la Pointe de Barnévez (site archéologique). Note: raccourci évitant le tour de la Pointe de Barnévez, aller à droite dans le sentier qui monte.

**13** [km 10.6] Patte d'oie. Prendre à droite.

**14** [km 11.2] Sentier vers la droite, maisons. Continuer tout droit.

**15** [km 11.6] Sentier vers la droite. Continuer tout droit.

**16** [km 12.1] Sentier vers la droite, Feunteun Varsen. Continuer tout droit.

**17** [km 12.5] Sentier vers la droite. Continuer tout droit.

**18** [km 13.0] Croisement de route. Aller à gauche sur la route, faire 50m et tourner à droite dans le sentier côtier.

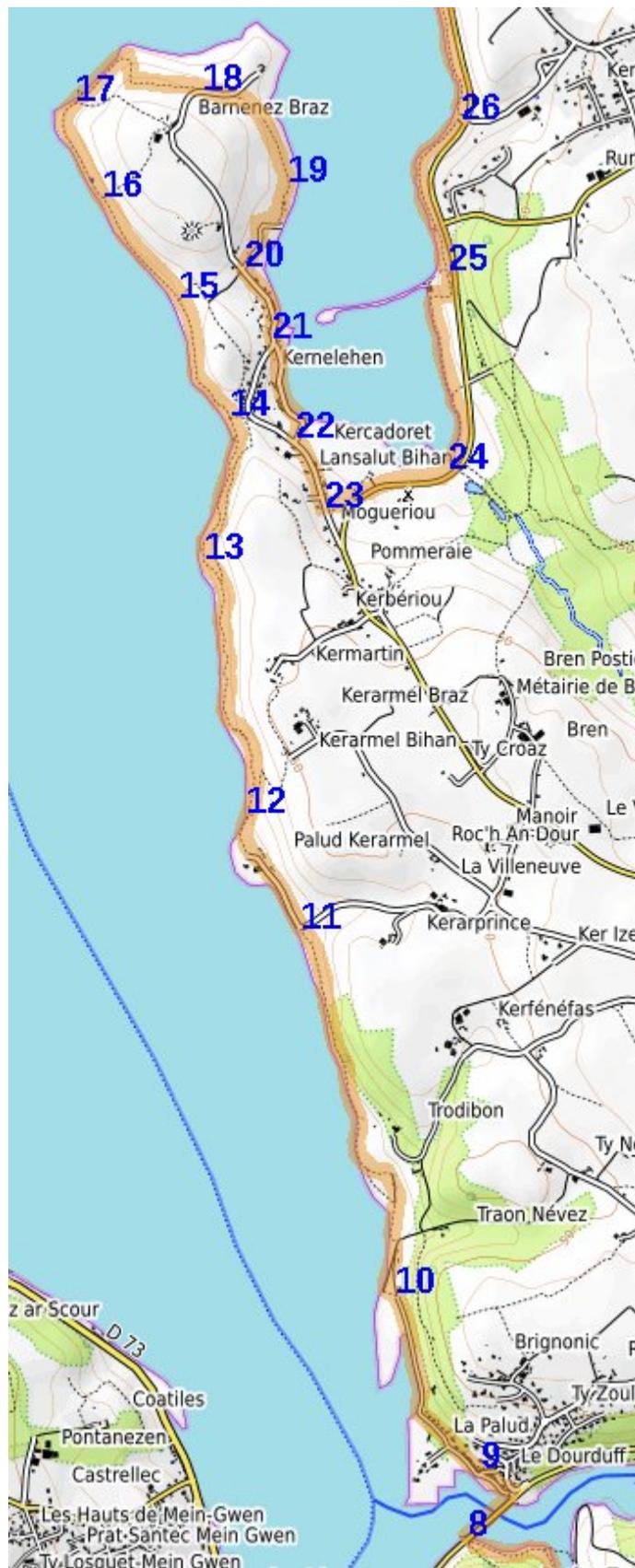
**19** [km 13.5] Bord de mer à 20m en face. Tourner à droite et suivre le sentier côtier. [km 13.6] Terminus de chemin, Quai Louis Le Port. Aller à droite dans le chemin qui monte.

**20** [km 13.9] Croisement de route, panneau vers l'arrière Petite Grève. Aller à gauche puis suivre la route. Note: possibilité de faire un aller-retour au **Cairn de Barnévez** (aller à droite sur la route qui monte, 400m aller-retour).

**21** [km 14.1] Chemin vers la gauche, maison n°10. Aller à gauche dans le chemin.

**22** [km 14.5] Croisement de route, panneau Kernéléhen. Aller à gauche. [km 14.6] Panneau Lansalut. Continuer tout droit. [km 14.7] Chapelle Saint-Gonven. Continuer tout droit.

**23** [km 14.8] Sentier vers la gauche. Aller à gauche dans le sentier. [km 14.9] Croisement D76. Aller à gauche et suivre le sentier qui longe la D76.



**24** [km 15.2] Croisement D76, pont à gauche. Aller à gauche, passer sur le pont et tourner à gauche dans le sentier côtier.

**25** [km 16.0] Croisement de chemin. Continuer en face, décalé de 20m sur la gauche. [km 16.2] Croisement de sentier. Continuer tout droit.

**26** [km 16.6] Parking, route à 20m à droite. Traverser le parking et continuer sur le sentier côtier.

**27** [km 17.2] Croisement de petite route. Continuer sur la petite route.

**28** [km 17.4] Parking de Térénez. Continuer sur le sentier côtier.

**29** [km 18.5] Petite route vers la droite. Continuer tout droit sur le sentier côtier. [km 18.6] Section de sentier côtier difficile sur 200m (cailloux). Ensuite suivre le sentier côtier jusqu'au parking en bord de mer (Saint-Samson).

### De Saint-Samson en Plouézoc'h à Saint-Jean-du-Doigt

**30** [km 19.7] Parking en bord de mer près de Saint-Samson. Longer la mer en la laissant à gauche.

**31** [km 20.1] Route à droite. Continuer sur le sentier côtier.

**32** [km 21.0] Suivre la digue de galets 250m.

**33** [km 21.3] Terminus de route, panneau Route du Guerzit. Continuer sur le sentier côtier.

**34** [km 22.3] Sentier et parking à droite. Continuer sur le sentier côtier. [km 22.5] Pointe Annalouesten. Rester sur la gauche et suivre le sentier côtier.

**35** [km 22.9] Petite route vers la droite. Continuer tout droit sur le sentier côtier.

**36** [km 23.2] Terminus de route. Continuer tout droit suivre le sentier côtier.

**37** [km 23.8] Croisement de route, jetée du Diben à gauche. Aller à droite sur la route, suivre la Route du Port 50m et tourner à gauche Rue de Pors Louarn.



**38** [km 24.0] Chemin vers la gauche, maison n°5. Aller à gauche (chemin piéton).

**39** [km 24.2] Croisement de route. Continuer tout droit 80m et tourner à droite. [km 24.4] Venelle de Perros vers la gauche. Aller à gauche. [km 24.5] Sentier de Kastel Trémazan vers la droite, puis Impasse Roch ar Skoul vers la gauche. Continuer tout droit.

**40** [km 24.5] Patte d'oie prendre à gauche Impasse de Quinquai. [km 24.6] Sentier vers la droite, petite plage à gauche. Aller à droite. [km 24.7] Croisement de route, maison n°11 à droite. Aller à gauche. Ensuite suivre la route en bord de mer.

**41** [km 25.3] Impasse de Keruzaouen vers la droite. Continuer tout droit. [km 25.5] Chemin de Tromelin vers la droite, pont. Aller à droite juste avant le pont.

**42** [km 25.7] Croisement de route. Aller à gauche.

**43** [km 26.0] Croisement de route D46. Continuer en face, décalé de 10m sur la droite, puis faire 20m et tourner à gauche dans la petite route.

**44** [km 26.7] Croisement de route, panneau Chemin de Bellevue. Continuer tout droit dans la petite route parallèle à la D46. [km 26.9] Maison n°3 à droite. Continuer en face dans le sentier. Ensuite suivre le sentier qui longe la D46.

**45** [km 27.2] Chemin des Amers vers la droite. Continuer au bord de la D46, faire 70m et continuer dans le sentier.

**46** [km 27.5] Croisement de route, panneau Chemin de la Carrière. Continuer en face, faire 10m et prendre à gauche. [km 27.6] Croisement de route, panneau Chemin de Parc ar Born. Continuer tout droit. Ensuite suivre la route.

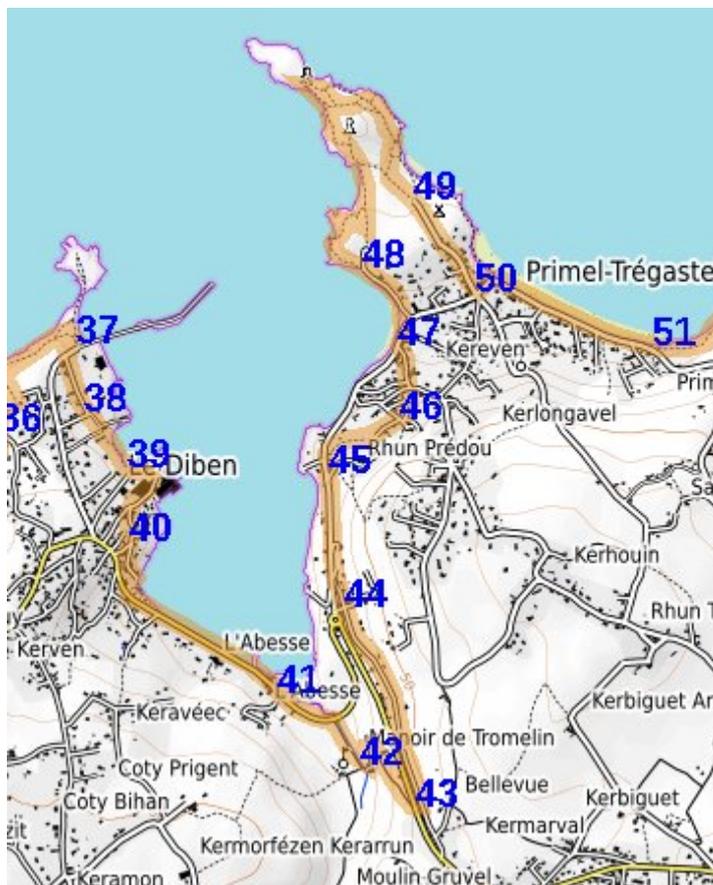
**47** [km 27.8] Croisement de route D46, panneau Rue de Kereven. Aller à droite, faire 50m et tourner à gauche pour longer le bord de mer.

**48** [km 28.1] Panneau **Pointe de Primel**. Suivre sur la gauche le sentier en bord de mer et faire le tour de la Pointe de Primel. [km 28.4] Croisement de sentier. Aller à gauche vers la Pointe de Primel (**maison de douaniers** au sommet).

**49** [km 29.5] Sentier vers la gauche, barrière et route à 100m en face. Continuer tout droit vers la route. Note: ancien chemin côtier à gauche en bord de mer.

**50** [km 29.9] Croisement de route D46, panneau Rue de Karreg an Ty. Aller à gauche. Ensuite longer la mer en la laissant à gauche.

**51** [km 30.5] Panneau fin d'agglomération Primel. Suivre le sentier côtier sur la gauche.



**52** [km 33.1] Chapelle. Continuer sur le chemin. [km 33.2] Croisement de route. Aller à gauche. [km 33.3] Croisement de route D79, panneau Rue de Lézougard. Aller à droite, faire 20m et tourner à gauche Rue de Mejou. Variante (chemin direct ne passant pas par St-Jean-du-Doigt): aller à gauche et suivre la route pour rejoindre le bord de mer.

**53** [km 33.5] Croisement de route Rue Pasteur, Impasse de Coran. Continuer tout droit.

**54** [km 33.7] Croisement de route, **Oratoire Notre-Dame de Lorette**. Aller à gauche dans la petite route.

**55** [km 34.2] Sentier en face, **fontaine**, panneau Route de Kergaradec. Continuer en face dans le sentier qui descend.

**56** [km 34.5] Croisement de sentier, pylône à moyenne tension juste à côté. Aller à droite et rejoindre l'église de St-Jean-du-Doigt.

### De Saint-Jean-du-Doigt à Trobodec

**57** [km 34.8] En sortant de l'**église de Saint-Jean-du-Doigt** par le porche sud, aller à gauche vers la Place Tanguy Prigent, puis tourner à gauche à la maison n°11. [km 35.0] Chemin de Kerigonan vers la droite. Continuer tout droit. [km 35.1] Croisement de route, panneau Rue St Mériadec. Aller à gauche.

**58** [km 35.1] Croisement de route D79, panneau Route du Cognic. Aller à droite. Ensuite suivre la route principale. [km 35.3] Chemin Vert vers la droite. Continuer tout droit.

**59** [km 35.4] Rue de Ker François vers la droite. Continuer tout droit. [km 35.6] Route vers la droite Ker ar Mor,... Continuer tout droit sur la route principale.

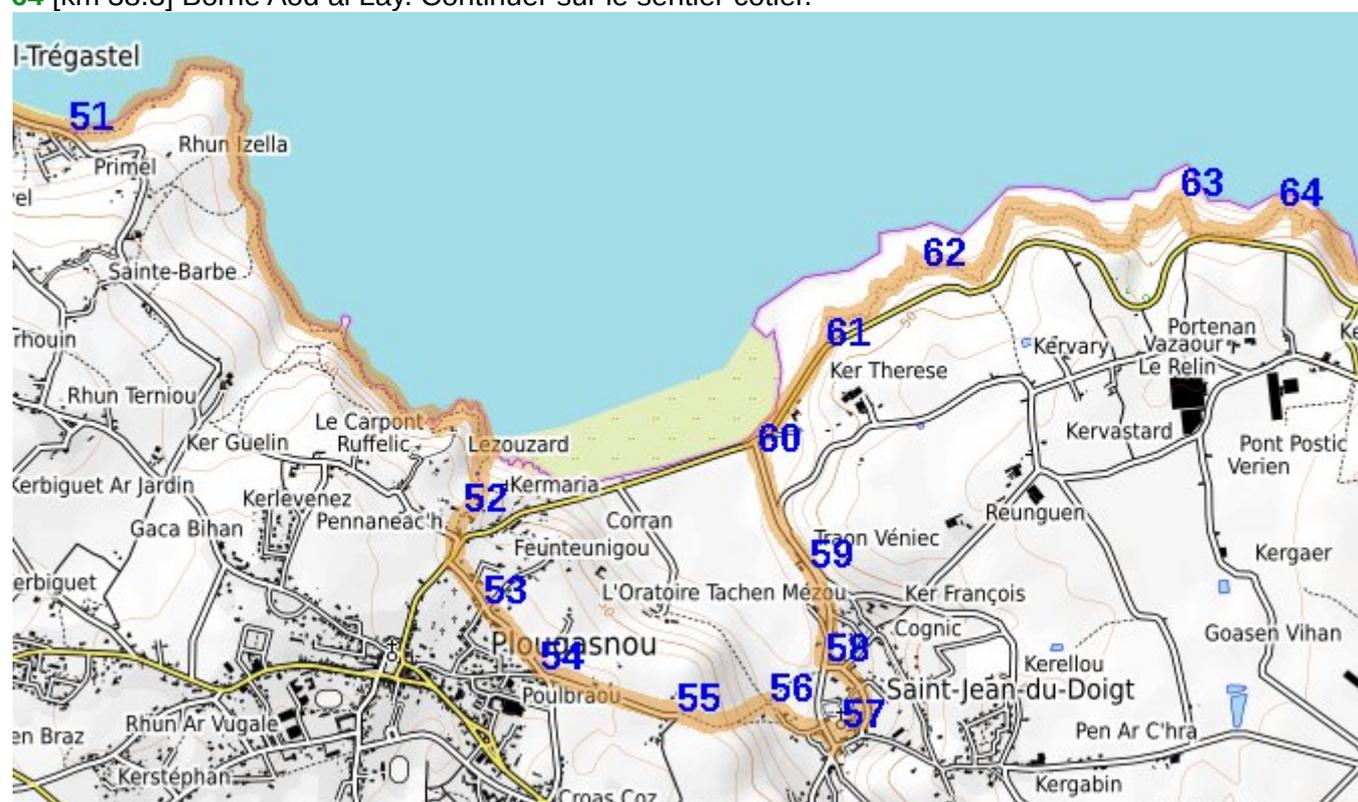
**60** [km 35.9] D79A Guimaëc vers la droite. Aller à droite.

**61** [km 36.3] Parking à gauche. Aller à gauche et continuer dans la sentier côtier.

**62** [km 36.8] Borne Ar Roc'h blad. Continuer sur le sentier côtier.

**63** [km 37.9] Borne Beg ar reier. Continuer sur le sentier côtier. [km 38.0] Route à 50m en face. Aller à gauche sur le sentier côtier.

**64** [km 38.3] Borne Aod al Lay. Continuer sur le sentier côtier.

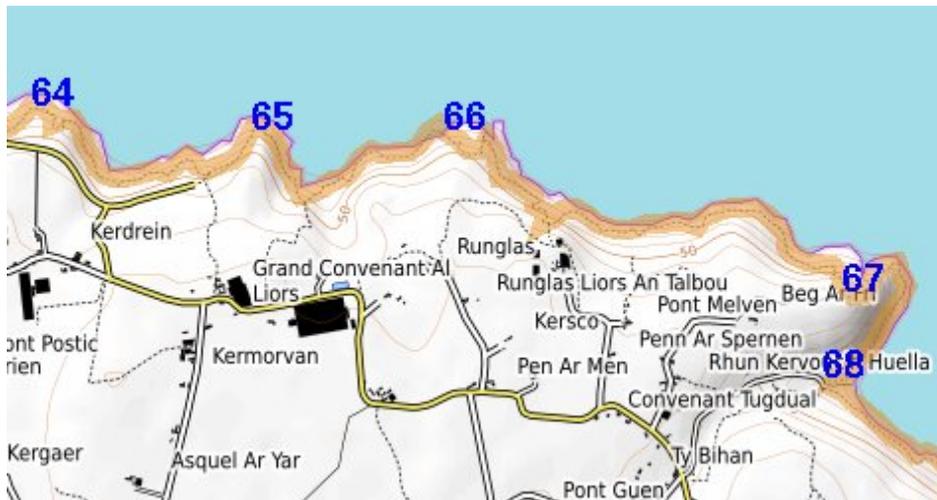


**65** [km 39.3] Borne Beg ar skeuliou. Continuer sur le sentier côtier.

**66** [km 40.2] Borne Run c'hlas. Rester sur la gauche sur le sentier côtier.

**67** [km 42.0] Croisement de sentier. Aller à gauche.

**68** [km 42.7] Terminus de route, stèle 1944. Aller à gauche (ne pas aller complètement à gauche dans le sens interdit, suivre balisage GR). Note: **Moulin de Trobodec** à droite (suivre la route qui monte pendant 100m).



### De Trobodec au Moulin de la Rive

[km 42.7] Terminus de route, **stèle 1944**, mer en arrière. Aller à gauche (ne pas aller complètement à gauche dans le sens interdit, suivre balisage GR). Note: **Moulin de Trobodec** à droite (suivre la route qui monte pendant 100m).

**69** [km 44.7] Croisement de sentier. Aller à gauche dans le sentier qui descend.

**70** [km 45.0] Croisement de route. Continuer en face sur la route, décalé de 20m sur la droite. [km 45.1] Rue de Hent Ker vers la droite.

**71** [km 45.2] Sentier vers la gauche. Aller à gauche dans le sentier. Ensuite suivre le sentier côtier.

**72** [km 46.8] Croisement de route. Aller à gauche sur la route. [km 46.9] Rue de Lezingard vers la droite. Continuer tout droit.

**73** [km 47.2] Croisement D64. Aller à gauche vers Locquirec. **Variante par la chapelle des Joies**: juste avant la D64 tourner à droite dans le chemin (itinéraire non décrit, passage pouvant être très humide à Kerradéneç, supplément de 9km si on revient à Locquirec après la chapelle des Joies, supplément de 1km si on va directement à Plestin après la chapelle des Joies, voir aussi la section du Dourduff à Plestin par Lanmeur et Guimaëc).

### Du Moulin de la Rive à Locquirec

[km 47.3] Parking du Moulin de la Rive à gauche. Aller à gauche dans le chemin juste après le parking.

**74** [km 47.4] Chemin vers la droite. Aller à gauche (suivre balisage GR et sentier côtier).



**75** [km 48.6] Terminus de route, parking. Suivre la route 50m puis tourner à gauche dans le terrain vague et faire 200m sur le sentier qui monte en longeant la route. Ensuite, quand la route vire à droite, à la maison n°13, aller à gauche et continuer sur le sentier côtier.

**76** [km 49.6] Sentier vers la droite juste avant une maison très longue en pierres, **point de vue de la Pointe du Corbeau sur Locquirec** en face (100m AR). Aller à droite sur le sentier. Ensuite le sentier côtier s'arrête provisoirement, continuer sur la route puis prendre à gauche à la maison n°26. Ensuite faire 50m et reprendre le sentier côtier sur la gauche. Suivre balisage GR.

**77** [km 49.9] Croisement de route, maison n°1A en face sur la gauche, lavoir. Aller à gauche et reprendre le sentier côtier sur la droite juste avant la maison n°3. Suivre balisage GR. [km 50.1] Croisement de route, Venelle de Pouldrein en face. Aller à gauche sur la route. Ensuite suivre la route 200m jusqu'à un premier parking, puis tourner à gauche, puis à nouveau à gauche pour suivre la petite route en bord de mer. Ensuite continuer tout droit sur le sentier côtier. Suivre balisage GR. Note : au bout du premier parking, **borne de granite de Locquirec cristallisé il y a 2 milliards d'années**, en fait un orthogneiss, une des plus vieilles roches de France.

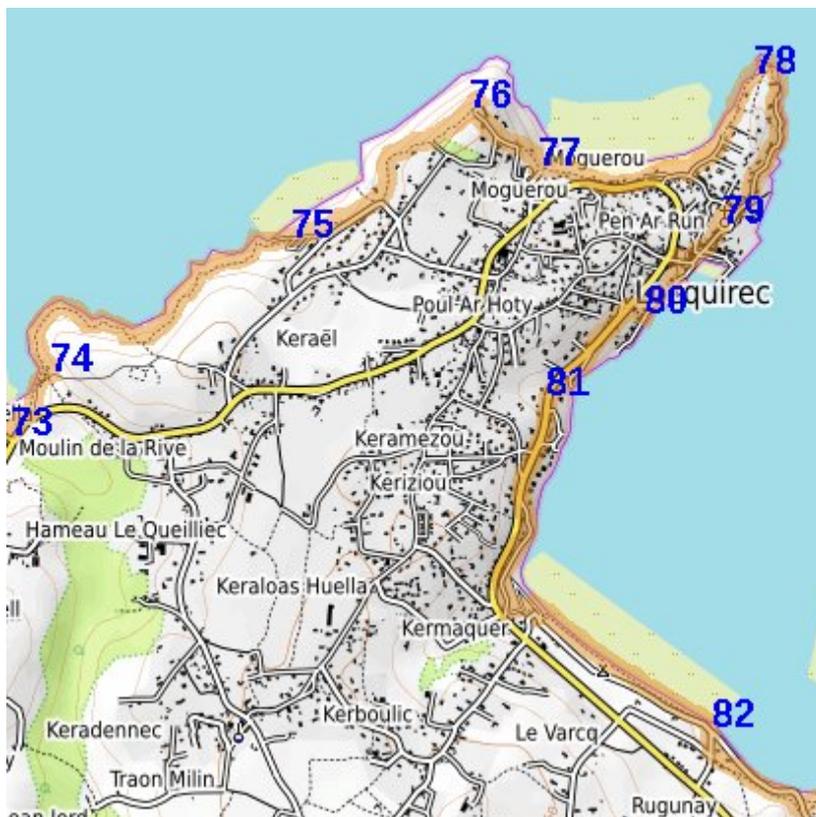
**78** [km 50.8] **Carrière de la pierre de Locquirec**, roche sédimentaire bleuâtre à l'aspect schisteux. Continuer de suivre le sentier côtier puis rejoindre tout droit l'église de Locquirec.

**79** [km 51.5] En sortant de l'**église de Locquirec** par le côté sud, aller en face Rue de l'Église vers le port, passer le Point Info et l'hôtel du Port, continuer 50m dans le sens interdit Rue de la Vieille Côte, puis tourner à gauche à la maison n°5. Ensuite continuer dans la ruelle étroite bordée de murs en pierre et continuer 100m sur la route qui longe le bord de mer. Suivre balisage GR. Note: à marée basse, possibilité de passer par la plage au lieu de passer par la Rue de la Vieille Côte.

**80** [km 51.9] Juste avant la maison n°9, aller à droite dans les escaliers. En arrivant à la route, aller à gauche 100m puis tourner à gauche après la maison n°8. Le sentier va descendre jusqu'à la mer. Ensuite aller à droite et remonter par le sentier. Suivre balisage GR.

**81** [km 52.4] Croisement de route, maison n°16 à gauche. Aller à gauche 200m, passer la Résidence Keraudren et tourner à gauche 100m après (50m après la maison n°35) dans le sentier Chemin de la Falaise. Rejoindre le bord de mer et le camping municipal du Fond de la Baie. Suivre le sentier entre la mer et le camping. Suivre balisage GR.

**82** [km 53.9] Route vers la droite juste après le camping. Aller à droite 80m et tourner à gauche avant la maison n°5. Ensuite suivre le sentier tout droit. Ensuite, au croisement de route continuer encore tout droit et suivre le sentier en bord de mer. Note : du début du sentier en bord de mer, on aperçoit les **thermes gallo-romains du Hogolo** sur la gauche, de l'autre côté du bras de mer. Suivre balisage GR.



**83** [km 55.1]

À droite, route d'accès à la Maison d'Accueil de l'Île-Blanche. Continuer tout droit 80m sur la route qui monte, puis 50m avant la D64, aller à gauche dans le sentier. Ensuite, au croisement de la D64 aller à gauche et passer sur le pont de Toul an Hery.

**Du Pont de Toul an Héry à la chapelle Saint-Efflam de Plestin-les-Grèves**

**84** [km 55.5]

Au pont de Toul en Hery, avancer avec la mer à gauche. Suivre 300m le sentier qui longe la D42.

**85** [km 55.9] Laisser la D42 Plestin partir sur la droite, faire 300m jusqu'à la Place Sainte-Barbe et rejoindre la chapelle à 50m.

**86** [km 56.3] En sortant de la **chapelle Saint-Barbe** par le porche, aller à gauche dans le sentier. Ensuite tout droit 600m jusqu'au croisement de route. Suivre balisage jaune. **Variante au départ de la chapelle Saint-Barbe : tour de la Pointe de l'Armorique**, supplément de 3km, suivre le sentier côtier.

**87** [km 57.0] Croisement de route. Aller à droite 100m sur la route. Ensuite, au croisement de la Rue de Traou an Dour, continuer tout droit 400m puis tourner à droite au croisement près du Manoir de Kerallic. Suivre balisage jaune.

**88** [km 57.8] Croisement D786. Aller à gauche 50m vers Lannion puis tourner à gauche Venelle de la Fontaine et rejoindre la chapelle Saint-Efflam.

